Bon de commande REPRODUCTION TABLEAU tirage limité

Manuela Dupont – E.I → * *artiste-peintre & illustratrice* * - Tél : 06.17.31.74.76
n° de siret : 48326603700066 / manuela-art.com / contact@manuela-art.com
286 ROUTE DE KERHO – LANHOAILLEN – 29510 BRIEC

Le

Prénom et Nom		
adresse		
CP+Ville		
Courriel / Tél		

Les reproductions en couleurs sont en série limitée et numérotées jusqu'à 30 exemplaires par visuel. Elles sont toutes vernies mat.

Qtté	Titre et format	PU TTC en €	TOTAL
	Sur le chemin maritime – PÊCHERIE-DOUBLE *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Rêverie – BUS *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	L'air était doux dans les champs – TIPI *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Un goût exquis de merveille – CHAPITEAU *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Là-haut, je ressens le printemps – TARIER PÂTRE *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	La forêt danse, je danse avec elle ! – ROBIN À FLANCS ROUX *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Poussé par le vent, je guette – TROGLODYTE MIGNON *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Dans le sillon de l'automne, je grimpe – GRIMPEREAU DES BOIS *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Au cœur des rayons du soleil, je chante – BRUANT À SOURCILS JAUNES *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	La tête en l'air j'erre, ici, là et surtout ailleurs – GROSBEC ERRANT *format 25x25 cm*	65,00	0,00
	Frais de port et emballage *		
0	TOTAL		0,00 €

TVA non applicable selon 293B du CGI

Paiement à la commande par chèque ou par virement **

Membre d'une association de gestion agréée, le paiement par chèque est accepté.

** IBAN : FR76 4255 9100 0008 0020 9805 492 // CODE BIC : CCOPFRPPXXX

* Frais de port et emballage	
1 à 2 REPROS	10,50 €
3 à 4 REPROS	17,00 €
Au-delà, me contacter	

Conditions générales de ventes

1. Objet : Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Manuela Dupont et de son client dans le cadre de la réalisation de tableaux, d'œuvres graphiques, de la vente de carterie ou produits dérivés. Toute prestation accomplie par Manuela Dupont implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de ventes.

2. Commande : Tout devis revêtu de la mention « bon pour accord », daté et signé par le client vaut commande ferme et définitive.

3. Droits de propriété : Manuela Dupont conserve la propriété de l'œuvre graphique originale. Toute exploitation de cette œuvre graphique fera l'objet d'un contrat de cession de droits.

4. Contrefaçon : Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (art.L.122-4 du CPI)

5. Livraison : La livraison est effectuée **soit** par la remise directe de la marchandise à l'acheteur, **soit** par l'envoi de la marchandise aux frais de l'acheteur *(clause signalée lors de la réalisation du devis).*

6. Transport : Le risque de transport est supporté en totalité par l'acheteur. L'acheteur doit vérifier les expéditions à l'arrivée. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon remis par le transporteur à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les 3 jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR au transporteur.

7. Prix : Mes prix s'entendant en euros TTC, TVA non applicable, art. 293B du CGI.

8. Escompte : Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

9. Modalités de paiement : Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque libellés en euros payable en France, soit par virement. Pour les *tableaux, et œuvres graphiques,* lors de la validation de la commande, un acompte de 30% est demandé, le solde devant être payé à la réception des marchandises.
Pour les achats de *carterie ou produits dérivés,* lors de la validation de la commande, le montant total est demandé.

10. Retard de paiement : Pour tout paiement intervenant postérieurement au délai convenu, il sera fait application d'une pénalité de retard égale à trois fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due et court à compter de la date d'exigibilité du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

11. Clause résolutoire : Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause 'retard de paiement', l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de Manuela Dupont.

12. Clause de réserve de propriété : Manuela Dupont conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires.

13. Force majeure : La responsabilité de Manuela Dupont ne pourra être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de ***l'article 1148*** du Code Civil.

Article 1148 **:** *il n'y a lieu à aucuns dommages et intérêts lorsque, par suite de force majeure ou d'un cas fortuit, le débiteur a été empêché de donner ou de faire ce à quoi il était obligé, ou a fait ce qui lui était interdit.*

14. Tribunal compétent : Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes.